

du Registre des Délibérations du Conseil municipal

CONSEIL D'INSTALLATION DU 22 MARS 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-deux mars à dix heure, le Conseil municipal de la ville de Meulan-en-Yvelines s'est réuni à l'Hôtel de Ville sur la convocation de Madame le Maire, Maire sortant, le dix-huit mars deux mil vingt-six et sous la présidence de Denis GASCHET, le doyen des membres du Conseil,

Etaient présents : Cécile ZAMMIT-POPESCU, Ergin MEMISOGLU, Stéphanie PRIGENT, Christophe DEMESSINE, Christine NUNES-MANSO, David DENIS, Dominique MESLET, Gilles DAENEN, Patricia ALBONETTI, Denis GASCHET, Myriam EL BAI, Gwenaël PERONNET, Florence QUILLET, Mourad BOUKDIR, Natali DA SILVA, Eric AZABOU, Laurence COURMARCEL, Rabah DRISSI, Mathilde VIGIER-LATOUR, Axel DUTHE, Leila GOBET, Cyrille LESAGE, Aline RENE, Stéphane GAUTHIER, Hélène Marie PICKEN, Lionel RABAUD, Pauline WALTREGNY, Benoît VINET, Cédric BRIOLAIS.

Le nombre de Conseillers municipaux est de 29 (quorum à 15).

Le nombre de présents est de 29 et le nombre de votants 29.

Axel DUTHE est désigné en qualité de secrétaire.

OBJET : ELECTION DU MAIRE

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-7 ;

Considérant que le Maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue ;

Considérant les candidatures de Cécile ZAMMIT-POPESCU, Stéphane GAUTHIER et Cédric GAUTHIER à la fonction de Maire de la Ville de Meulan-en-Yvelines ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins : 29

À déduire les bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante : 0

À déduire le nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 29

Majorité absolue : 15

Ont obtenu :

- Cécile ZAMMIT-POPESCU : 23 (vingt-trois) voix
- Stéphane GAUTHIER : 5 (cinq) voix
- Cédric BRIOLAIS : 1 (une) voix

Cécile ZAMMIT-POPESCU ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée Maire de Meulan-en-Yvelines et a été installé(e) par Denis GASCHET, le doyen des membres du Conseil municipal. Cécile ZAMMIT-POPESCU a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,
Meulan-en-Yvelines, le 22 mars 2026,

Le Maire

Président de la Communauté Urbaine GPS&O
Conseiller départemental des Yvelines



Cécile ZAMMIT-POPESCU